Fiche de poste psychologue de la CUMP et des SSE CHANGE Profil de poste [Recrutement] Date d'application : 25/04/2025 Page : 1/4

Le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) est un établissement hospitalier de référence sur l'Arc Alpin de 1 451 lits et places en MCO, SSR et santé mentale. Il est l'hôpital support du GHT sud de Haute-Savoie, établissement à fort dynamisme avec des activités de recours (Neurochirurgie, Chirurgie cardiaque, Trauma center, Chirurgie thoracique et vasculaire, Chirurgie maxillo-faciale, ORL...), un institut de cancérologie toutes spécialités, un développement en recherche clinique (CRC) et innovation technologique (radiologie interventionnelle).

Ainsi, le CHANGE occupe une place particulière dans le paysage sanitaire haut-savoyard en assumant une offre de soins de proximité pour le territoire mais également une offre de recours pour l'ensemble du département.

Contexte:

Lorsque survient un événement psycho-traumatisant, l'intervention rapide de médecins psychiatres, de psychologues et d'infirmiers préalablement formés et intégrés aux unités d'aide médicale urgente doit garantir une prise en charge immédiate et post-immédiate satisfaisante des victimes et permettre de prévenir l'installation des troubles psychiques post-traumatiques.

L'organisation de la prise en charge de l'urgence médico-psychologique repose sur le décret n° 2013-15 du 7 janvier 2013 relatif à la préparation et aux réponses aux situations sanitaires exceptionnelles, qui inscrit l'urgence médico-psychologique dans le code la santé publique et permet de répondre aux objectifs suivants :

- Consolider le dispositif existant des cellules d'urgence Médico-Psychologique (CUMP)
- Mieux positionner l'urgence médico-psychologique dans l'offre de soins sous la responsabilité de l'ARS et rattacher cette activité à l'aide médicale urgente
- Normaliser le fonctionnement des CUMP et assurer la protection des professionnels de santé volontaires
- Coordonner l'activité des CUMP
- Clarifier le financement du dispositif
- Redynamiser l'animation territoriale et nationale.

En fonction du niveau d'activité de l'urgence médico-psychologique et de l'évaluation des risques dans un département, certaines CUMP départementales peuvent être désignées « départementales renforcées ». La CUMP départementale renforcée des Savoie englobe les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Chaque CUMP est coordonnée par un Psychiatre référent, ou, en l'absence de psychiatre volontaire, par un psychologue ou infirmier référent.

La CUMP départementale de la Haute-Savoie est de nouveau active depuis 2013, et a été transformée en CUMP bi-départementale renforcée (des Savoie) en novembre 2020.

Le centre de victimologie et du psycho traumatisme a été créé en février 2023. Il réunit dans un même lieu trois unités fonctionnelles :

- Unité Médico-Judiciaire de Proximité (UMJP)
- Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED)
- Cellule d'Urgence Médico-Psychologique des Savoie (CUMP 73-74).

Ce centre a pour vocation d'être un centre spécialisé dans la prise en charge de toute victime au sein du Centre hospitalier Annecy Genevois. L'unité de lieu permet la coopération de moyens humains pour une meilleure cohérence dans la prise en charge et le parcours de soins des victimes et personnes exposées à un événement potentiellement traumatique. Le travail s'effectue en collaboration avec les partenaires intra hospitalier (SAMU, urgences gynécologiques, Pôle FME ...) du CHANGE et extra hospitalier du territoire (l'Agence Régionale de Santé, les établissements de santé du département, le conseil départemental, les partenaires libéraux, les associations, la justice et les forces de l'ordre).

Ce centre s'inscrit à la fois dans une démarche de prévention, de prise en charge et de suivi des victimes

introuvable.

Le psychologue de la CUMP et des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) est une ressource permanente de la CUMP renforcée des Savoie dont les missions s'exercent sur le département de la Haute-Savoie.

Activités et missions principales :

Missions générales :

Définies par l'Article 2 du Décret du 31 Janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière :

- Assurer la reconnaissance de la dimension psychique de la personne
- o Participer en interdisciplinarité aux projets thérapeutiques sur le plan individuel et institutionnel
- o Entreprendre, susciter, participer à tous travaux, recherches ou formations en lien avec le projet de service.

Missions liées au poste :

Les missions s'inscrivent dans une démarche de travail d'équipe avec les permanents de la CUMP des Savoie (Médecin référent, co-référents des deux départements et permanents).

• CUMP Renforcée des Savoie :

- Assurer le fonctionnement de la CUMP et de la permanence de la réponse à l'urgence médicopsychologique :
 - Participer à la coordination de la CUMP
 - Participer à la réponse opérationnelle lors des appels SAMU (conseils, orientations, déclenchements)
 - Organiser en binôme avec un autre membre de l'équipe de coordination, les dispositifs d'intervention en immédiat et post-immédiat ainsi que le debriefing des volontaires intervenants suivant le planning des coordinatrices préétabli en amont
- o Assurer les suivis individuels des impliqués après une intervention CUMP
- Contribuer au suivi de l'activité ainsi qu'à la rédaction du rapport d'activité annuelle de la CUMP et participer aux diverses tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de la Cellule (rédaction des fiches d'intervention)
- Dans le cadre des dispositifs « Médecins Correspondants SAMU » et « Rappel SAMU Psychotrauma » : assurer la veille des demandes, rappels aux impliqués et suivis individuels
- Participer à la formation initiale et continue des volontaires (réunions et journées des volontaires, AFGSU « Annexe 6 »)
- o Participer aux réunions de coordinateurs et aux réunions de volontaires
- Participer avec les professionnels permanents de la CUMP, à l'élaboration et la formation des partenaires extérieurs (Education Nationale, PGHM, CRS en Montagne, agents de la Préfecture...)
- Sensibiliser aux problématiques du psycho-traumatisme et aux missions de la CUMP dans le cadre de congrès

• Situations sanitaires exceptionnelles (SSE) :

- Participer aux exercices préfectoraux ou organisés par le SAMU en lien avec le(s) médecin(s) référent(s) SSE du CHANGE.
- Proposer des temps de formation spécifiques SSE notamment dans le cadre de la formation des ARM, chefs d'opérations de secours (PHGM, CRS en montagne...) volontaires de la CUMP
- Travail de collaboration avec les différentes CUMP de la zone de défense visant à faciliter les renforts en situation de SSE
- Coordination des interventions en situation de SSE avec l'ensemble de l'équipe de coordination de la CUMP.

introuvable.

- Missions transversales de la CUMP au sein du centre de victimologie et en lien avec les psychologues de l'UMJ et de l'UAPED :
 - Assurer une présence et une permanence de rappel au sein du centre de victimologie, en l'absence des autres psychologues du centre. Orientation des appelants vers les prises en charge adaptées à leur situation
 - Participation aux réunions pluridisciplinaires du centre une fois par mois dans le cadre d'une coordination opérationnelle entre CUMP, UAPED et UMJ afin d'entretenir la collaboration
 - Participer à la réunion institutionnelle inter-pôles (COPIL)
 - Accueil et encadrement de psychologues stagiaires
 - o Possibilité de réaliser des travaux de recherche en psychologie
 - Actualisation des connaissances, participation à des congrès, des colloques, des formations.

Compétences requises :

- Compétences techniques :
 - o Connaissance du fonctionnement de l'aide médicale d'urgence et des CUMP
 - o Connaissance des plans de secours
 - Connaissance du fonctionnement du centre de victimologie

- Savoir-faire:

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs
- Capacité à faire du reporting aux collègues coordinatrices et aux co-référents
- Capacité à animer et à participer à un réseau de volontaires et de partenaires
- o Connaissances et pratique du defusing et du débriefing psychologique ou IPPI
- o Capacité d'évaluer et d'orienter des patients par téléphone
- Effectuer des transmissions écrites dans le dossier de soins des impliqués.

Savoir-être :

- Gestion du stress et maîtrise de soi, en particulier dans les situations d'urgence
- Dynamisme et réactivité
- o Grande disponibilité
- o Qualités relationnelles : écoute, empathie, diplomatie, ouverture
- Capacités d'adaptation face à l'imprévu
- Discrétion et respect du secret professionnel
- o Autonomie dans le travail
- o Sens de l'organisation, de l'anticipation.

Conditions particulières d'exercice :

- Horaires de travail, quotité de temps de travail : 80 ou 100% avec une présence sur site du lundi au vendredi, sauf en cas de missions extérieures
- CA / RTT: 28 CA et 20 RTT
- Poste ouvert aux personnes en situation de handicap.

Lieu d'exercice:

Centre de victimologie et du psycho traumatisme.

Qualifications requises:

Diplôme de Master 2 en psychologie clinique.

Intérêt pour la problématique du traumatisme psychique, des dynamiques de groupe et institutionnelle.

Formation en psycho traumatologie et en situation d'urgence.

Formation Defusing/Debriefing + thérapies spécifiques au traumatisme (EMDR-ICV...).

Permis de conduire B.

introuvable.

Expériences requises:

Connaissances sur le stress et le trauma / Expérience en tant que volontaire CUMP / Avoir été coordinateur serait un plus.

Expériences cliniques dans la prise en charge des victimes d'évènements traumatiques et en santé mentale.

Expériences de consultations avec des adultes et des enfants.

Expériences en formation auprès de professionnels.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles :

Sur le plan administratif : DRH.

Sur le plan opérationnel : Médecin référent CUMP et en son absence Directeur médical du SAMU 74

Candidature à adresser avec lettre de motivation et CV à Docteur Thierry ROUPIOZ, Directeur médical du SAMU 74 par mail troupioz@ch-annecygenevois.fr.